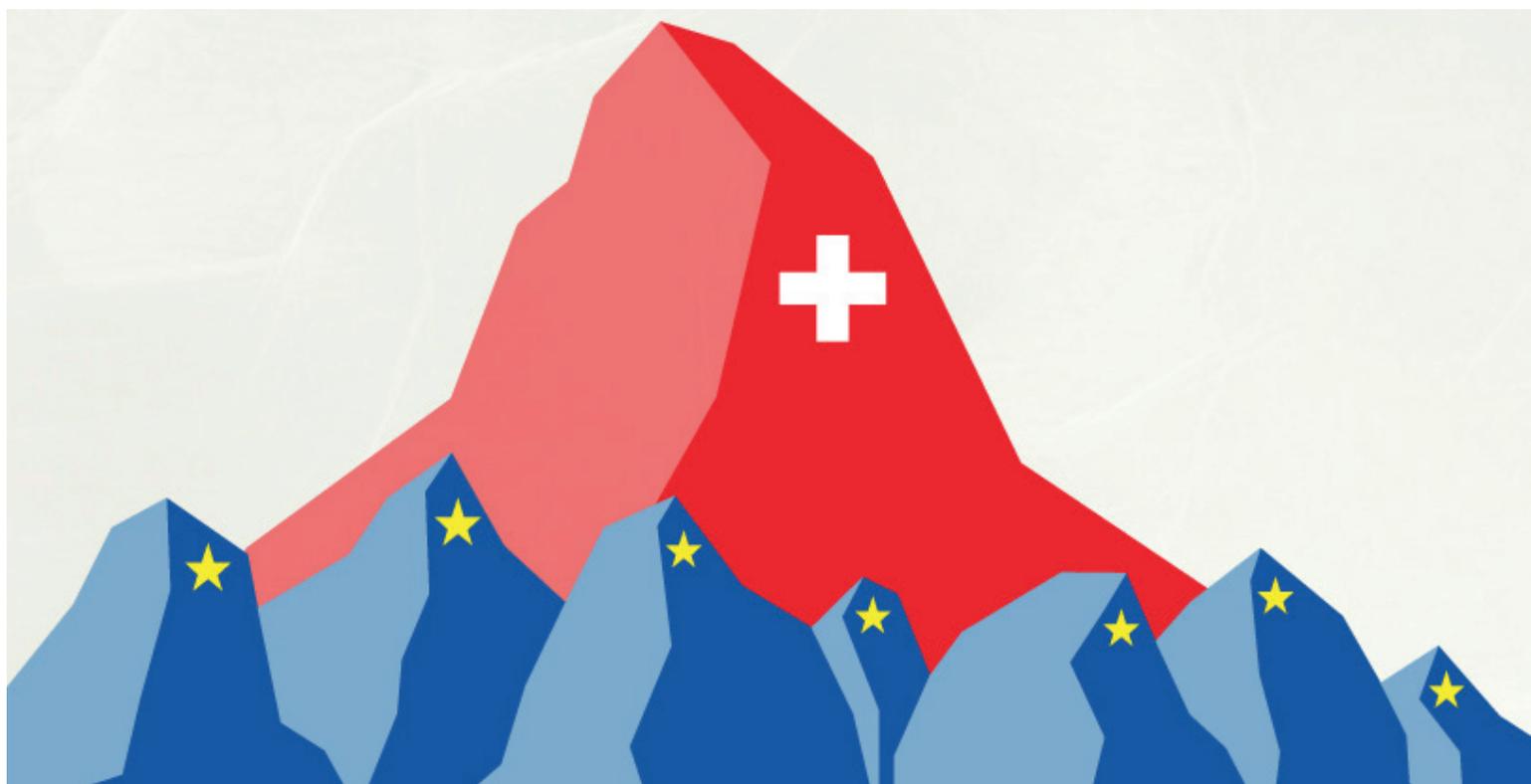


Franc-parler

Le journal de l'Union démocratique du centre

D'ici la fin de l'année, l'UDC lancera une initiative pour limiter l'immigration.



Non à la réforme AVS 6-7

Non à cette injuste réforme des retraites!



Accord-cadre avec l'UE 11

Et si il n'y avait pas de tableau dans l'accord-cadre ?



Asile 13

Peu de jobs pour les migrants africains



L'UDC dans les médias

Le mot du président



• Sport • Autres sports

« Le tir fait partie de l'ADN des Suisses »

La journée officielle du 40e Tir cantonal bernois s'est tenue dimanche à Reconvilier en présence du Conseiller fédéral Guy Parmelin



Guy Parmelin



Déraillements politiques

Il n'y a rien de plus pénible à vivre que le temps suivant les beaux jours. Les événements politiques actuels à Berne semblent souligner la justesse de cette sagesse populaire. La Suisse se porte à merveille. Nous n'avons manifestement pas fait tout faux ces dernières années. Grâce à son non à l'EEE il y a 25 ans, la Suisse a préservé son indépendance, sa souveraineté et sa démocratie directe. La population a ainsi pu, et peut encore régulièrement, corriger des décisions erronées prises par les politiciens à Berne. Cette possibilité reste cruciale à l'avenir, au vu de l'incohérence des débats à Berne. Depuis des années, on répète que l'UE bloque les négociations telles la mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse. Mais plutôt que de formuler des conditions claires à l'encontre de l'UE, le Conseil fédéral se demande s'il ne devrait pas verser, sans que rien ne l'y oblige, un « milliard de cohésion » supplémentaire pour l'élargissement de l'UE à l'est. Sa décision de contraindre les requérants d'asile admis à titre provisoire – autrement dit, les personnes dont la demande d'asile est infondée, mais qui ne peuvent être immédiatement renvoyées dans leur pays – à s'inscrire auprès des ORP, en vue de leur intégration au marché du travail, n'est qu'une absurdité de plus. La priorité aux travailleurs indigènes que nous réclamons depuis toujours fait ainsi place à une priorité aux étrangers. Le simple employé de 50 ans qui a travaillé dur pendant 30 ans bénéficiera donc, à l'avenir, du même soutien étatique dans la recherche d'un emploi que le requérant d'asile sans motif d'asile. Nombre d'hommes et de femmes politiques croient que nos ressources sont illimitées, que nous avons de la place pour 80'000 immigrants et 30'000 requérants d'asile supplémentaires chaque année, des chiffres désormais considérés comme normaux et à tolérer. On ne va pas trop s'énerver : mais il est temps, plus que jamais, que l'UDC laisse la parole au peuple, à travers une nouvelle initiative pour l'abolition de la libre circulation des personnes avec l'UE.

Dans l'espoir que la période de vacances qui débute ramènera quelques-uns de ces messieurs-dames de Berne à la raison, je vous souhaite un magnifique été.

Albert Rösti

Albert Rösti, conseiller national et président de l'UDC

LE TEMPS

ABONNEMENT SERVICES SE CONNECTER

RUBRIQUES EN CONTINU OPINIONS BLOGS MULTIMÉDIA MAGAZINE RECHERCHER

Accueil Suisse L'initiative UDC/ASIN contre la libre circulation doit être lancée avant la fin de l'année



L'initiative UDC/ASIN contre la libre circulation doit être lancée avant la fin de l'année

Après ceux de l'ASIN en mai, les délégués UDC ont approuvé samedi un principe et un calendrier. Mais le texte définitif de l'initiative n'est pas encore connu

RTS INFO

ÉMISSIONS SUISSE MONDE ÉCONOMIE CULTURE AFFICHER PLUS

Suisse Modifié lundi à 19:04

L'UDC veut un nouveau conseiller fédéral PLR méfiant envers l'Europe



L'UDC veut un nouveau conseiller fédéral PLR méfiant envers l'Europe Forum / 2 min. / lundi à 18:29

Dans une interview accordée lundi au Blick, le président de l'UDC pose ses conditions au ou à la futur(e) candidat(e) du PLR à la succession de Didier Burkhalter. "Il doit s'opposer aux juges étrangers", déclare Albert Rösti.

Bilan de la session d'été

La session d'été 2017 s'est déroulée du 29 mai au 16 juin.

Positif:



Renforcement du tourisme

Le taux spécial pour les prestations d'hébergement sera prolongé de 10 ans supplémentaires. Le secteur touristique pourra ainsi à l'avenir continuer à profiter d'un taux de TVA réduit de 3,8%. Un bon signe pour la compétitivité et l'attractivité de notre pays !

La Confédération doit continuer d'économiser !

Succès pour l'alliance bourgeoise de l'UDC et du PLR. Grâce à une position constante concernant les crédits supplémentaires, des demandes d'augmentation pour l'informatique et le Ministère public à hauteur de 11 millions de francs ont été rejetées.

Contre la discrimination due à l'âge

Les automobilistes âgés ne devront désormais se soumettre à un examen médical de l'aptitude à la conduite tous les deux ans qu'à partir de l'âge de 75 ans. Le National a adopté cette modification en tant que conseil prioritaire. La limite actuelle est 70 ans. La modification renforce la responsabilité individuelle des aînés et élimine la discrimination actuelle sur la base de l'âge.



Négatif:



Pas d'interdiction des accords-cadres

Bien que la liberté et la neutralité soient des caractéristiques clés de la Suisse, une majorité au Parlement a rejeté une initiative de l'UDC visant à interdire la conclusion de nouveaux accords-cadres avec l'UE ou des États tiers. Même le parti « libéral » PLR n'a pas soutenu cet objet. Cela montre une fois de plus que l'UDC est le seul parti au niveau national à s'engager systématiquement pour l'indépendance de la Suisse et qui lutte pour que nous ne tombions pas toujours davantage sous le joug européen.

Enfants d'État

La Confédération va dépenser 100 millions de francs supplémentaires pour la prise en charge des enfants hors du cercle familial. Le « financement de départ » initialement limité à 2006 et maintes fois prolongé au niveau fédéral passe ainsi au total à un demi-milliard de francs, sans compter les coûts consécutifs supportés par les cantons et communes, auxquels revient réellement la responsabilité en la matière. Ce délire subventionniste étatique nuit au modèle familial classique des parents élevant eux-mêmes leurs enfants.

La Suisse « sauve le monde »

L'Accord de Paris sur le climat ratifié par le Parlement exige de baisser de moitié les émissions de CO₂ de la Suisse d'ici 2030, par rapport à 1990. Cet objectif de réduction utopique touchera l'ensemble de la population et de l'économie. En effet, les lois nécessaires à la réalisation de cet objectif n'y vont pas de main morte : interdiction des chauffages au mazout d'ici 2029, triplement de la taxe CO₂, actuellement 22 ct. par litre de mazout. Des restrictions sont aussi prévues en ce qui concerne les voitures. Toutes ces mesures, qui coûteront des milliards, renchériront la vie et la production en Suisse et nuiront à l'ensemble du pays. La planète ne sera pas sauvée pour autant, puisque les émissions CO₂ de la Suisse ne représentent qu'un minuscule 0,14 pour cent du total mondial.

Lancement jusqu'en fin d'année d'une initiative populaire pour limiter l'immigration

Le 24 juin, les délégués de l'UDC Suisse ont débattu à Lausen (BL) des possibilités de stopper l'immigration selon les variantes proposées par le Comité du parti. Ce dernier est chargé de lancer une initiative populaire avant la fin de l'année 2017. L'immigration doit être reprise en main et le faux principe de la libre circulation des personnes avec l'UE doit être dénoncé.



Réunis le 24 juin à Lausen (BL), les délégués de l'UDC ont autorisé une nouvelle initiative populaire contre la libre circulation des personnes. Ainsi l'immigration doit à nouveau être maîtrisée.

L'assemblée des délégués de l'UDC Suisse du 14 janvier 2017 au Châble (VS) a donné le mandat suivant au Bureau de la Direction du parti : "Le Bureau de la direction du parti est chargé de présenter à l'assemblée des délégués du 24 juin prochain des variantes de solutions sur la manière de stopper l'immigration démesurée. Le faux principe de l'actuelle libre circulation des personnes doit être éliminé et l'immigration doit à nouveau être gérée de manière autonome.

Il s'agira de vérifier s'il suffit à cet effet de résilier l'accord de libre circulation des personnes ou s'il faut prendre des mesures supplémentaires."

La Direction du parti a élaboré pour ce faire deux variantes qui ont été présentées aux délégués lors de leur assemblée le 24 juin à Lausen (BL). En même temps, elle propose aux délégués de lancer une initiative populaire sur ce sujet avant la fin de l'année 2017.

Après discussion, l'Assemblée des délégués a clairement validé les décisions du Comité du parti.

Les délégués ont donné les mandats suivants au comité du parti :

- 1. Finalisation d'une initiative populaire selon les variantes 1 ou 2;**
- 2. Coordination avec l'ASIN;**
- 3. Lancement de l'initiative populaire avant la fin de l'année 2017.**

Variante 1 : résiliation

L'accord de libre circulation des personnes du 21.06.1999 avec l'UE et ses Etats membres doit être résilié au plus tard 12 mois après l'acceptation de cette initiative par le peuple et les cantons.

Variante 2 : la réglementation de l'immigration est uniquement l'affaire de la Suisse

La réglementation de l'immigration est de la compétence exclusive de la Suisse.

La Confédération n'a désormais plus le droit de conclure des traités qui accordent la libre circulation des personnes à des ressortissants étrangers et les traités existants ne peuvent pas être adaptés ou étendus en contradiction avec cette règle.

L'accord de libre circulation des personnes du 21.06.1999 avec l'UE et ses Etats membres doit être levé – faute d'autre possibilité, par une résiliation – de sorte qu'il est abrogé au plus tard 12 mois après l'acceptation de l'initiative populaire.



L'ancien conseiller national et chef du groupe de travail, Caspar Baader (ici à gauche avec Adrian Amstutz) a développé les deux variantes proposées.

«Ce qui compte cependant aux yeux de l'UDC, c'est la réalité de la vie de la population. Or, en considérant cette réalité, on constate que, par exemple, les loyers ont massivement augmenté, tout comme les prix de la propriété foncière. Le nombre d'heures dans les bouchons a plus que doublé depuis 2007. La pression sur les salaires s'accroît et les personnes de plus de 50 ans ont de plus en plus de mal à trouver un emploi. En outre, les primes d'assurance-maladie augmentent régulièrement de 4 à 5%.»

Adrian Amstutz, conseiller national, chef du Groupe

«Cela donne simplement plus de plaisir de gouverner un pays plus peuplé et qui engrange plus d'impôts.»

Prof. Dr. Reiner Eichenberger



Professeur Reiner Eichenberger: «La libre circulation des personnes selon la définition de l'UE ne fonctionne pas sur le plan économique.»

NON à l'injuste réforme des retraites!

A l'origine, la réforme des retraites devait pérenniser de manière durable notre système de retraite et le stabiliser. Malheureusement, le texte proposé ne profitera qu'à une minorité mais devra être financé par tous. L'UDC dit clairement NON le 24 septembre à l'injuste réforme de l'AVS!

Une réforme inéquitable et inefficace

*Marco Chiesa,
conseiller national (TI)*

Notre prévoyance vieillesse doit être assainie. C'est une évidence. Pourtant, le projet imposé « manu militari » par la gauche et ses alliés sur lequel nous nous exprimons le 24 septembre 2017 prévoit une extension des prestations de l'AVS. Des milliards de francs seront distribués, selon le principe de l'arrosoir et sous la forme de 70 francs supplémentaires par mois, à tous les nouveaux rentiers, qu'ils soient riches ou pauvres créant ainsi une discrimination inacceptable

entre générations. Cette extension sera financée par les jeunes, auxquels nous laisserons un chèque sans provision. Elle sera également financée par les personnes d'ores et déjà à la retraite qui, elles, n'en profiteront pas. Et elle sera enfin financée par les PME, que cette réforme injuste grèvera lourdement.

La réforme n'assainit pas la prévoyance vieillesse, elle coûte : jusqu'en 2030, 6 milliards de francs supplémentaires par an. Nous jetons l'argent à pleines mains, de l'argent que nous n'avons pas et que nous devrions d'abord économiser. Ces milliards de francs supplémentaires, la réforme veut les préle-

ver auprès des rentiers, des jeunes et des PME : sous forme de cotisations salariales supplémentaires, de contributions plus élevées aux caisses de pension, d'augmentations d'impôt et de hausses des taxes versées à la Confédération. Mais elle ne leur offre rien en échange. Voter NON le 24 septembre est la seule manière d'ouvrir la voie à une solution simple et plus équitable.



Aujourd'hui, un sucre. Demain, une AVS amère

Pierre-André Page, conseiller national et agriculteur (FR)

C'est vrai : offrir un supplément d'AVS de 70 francs par mois serait un geste qu'on peut faire en direction des paysans et des petits indépendants. Je le pensais sérieusement il y a quelques mois encore : mais un examen approfondi de la situation financière de notre assurance vieillesse m'amène à voir plus loin qu'un premier geste.

L'avenir financier de notre AVS est complexe et la réforme sur laquelle nous votons le 24 septembre affiche un résultat antisocial.

Le geste de 70 francs est un arrosoir créant une AVS à deux vitesses puisque les personnes déjà retraitées n'en bénéficieront pas. Sans compter que la tranche d'âge entre 45 et 65 ans n'en a guère besoin – ses droits sont garantis durant 20 ans et elle bénéficie déjà de la pleine compensation.

L'augmentation de l'âge de la retraite des femmes de 64 à 65 ans va apporter 1,2 milliard de francs par an à l'AVS. Mais les coûts supplémentaires accordés aux nouveaux rentiers s'élèvent, en 2030 déjà, à 1,4 milliard de francs. L'aide des femmes sera donc inutile.

Et puis cette réforme n'est pas très ag-

réable pour nos jeunes qui, avec les consommateurs et les PME, vont devoir s'acquitter de cotisations salariales supplémentaires de 0,3%, d'une TVA plus élevée de 0,6%... sans aucune garantie qu'à l'âge de leur AVS, ils pourront bénéficier de bonnes conditions de retraite.

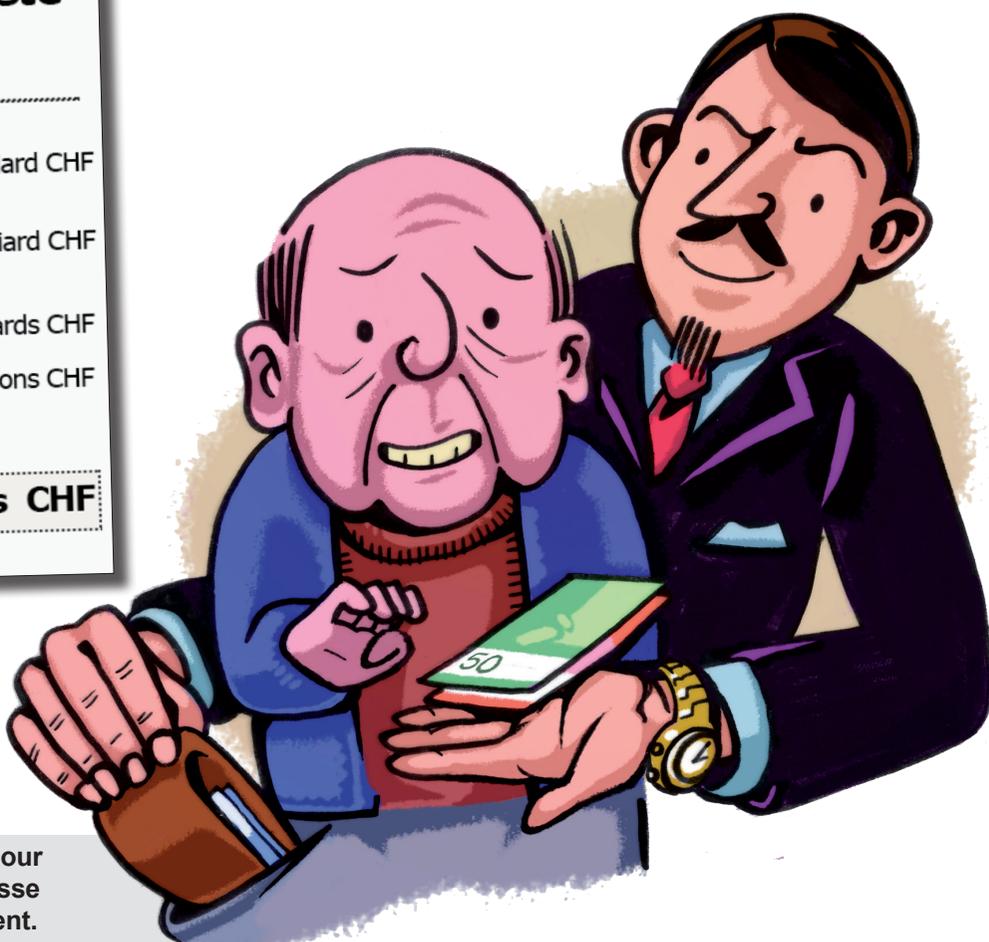
Tout bien réfléchi, si aujourd'hui le sucre de 70 francs est sympathique, demain la potion AVS risque d'être amère. Donc non à la prévoyance vieillesse 2020 le 24 septembre. Au nom de nos jeunes et de leur avenir !



Coût annuel du projet injuste de réforme de l'AVS:

Augmentation des cotisations pour l'AVS	1,4 milliard CHF
Augmentation des cotisations pour la caisse de pension	1,6 milliard CHF
Augmentation de la TVA	2,14 milliards CHF
Suppression de la franchise pour les retraités	250 millions CHF

Total coûts suppl. 5,39 milliards CHF



Enfin, ce système donne d'une main pour nous reprendre de l'autre. Tout le monde passe à la caisse pour que quelques-uns en profitent.

Les jeunes passent encore à la caisse!

Ilan Garcia, député suppléant, président des JUDC Valais

Notre ministre Alain Berset et ses compères du Conseil fédéral nous ont concocté une solution que nous jugeons peu satisfaisante pour l'ensemble de nos concitoyennes et concitoyens, retraités ou non.

Une des mesures mise sur pieds consiste en l'augmentation de la TVA de 0,6 %. Cet impôt touche l'ensemble de la population quotidiennement lors de ses emplettes. Parallèlement, un bonus de 70.- est versé aux personnes retraitées. Finalement, ce système donne d'une main pour reprendre de l'autre, ce qui est, soit dit en passant, une manière de procéder peu charitable pour une personne de sensibilité sociale.

L'UDC s'oppose et s'opposera toujours à toute augmentation de taxe, les finances de la confédération permettent de nombreuses et généreuses largesses tant pour l'aide au pays en voie de développement que dans divers projets culturels! Stop à ce gaspillage! Concentrons nos ressources en faveur de nos citoyens afin qu'ils puissent vivre dignement.

Même si cette réforme laisse miroiter un semblant de retraite à la carte à partir de 62 ans, elle envisage aussi l'augmentation de l'âge du départ à la retraite de la gente féminine à 65 ans, mesure qui j'en suis sûr ne déplaira pas aux ferventes défenseuses de l'égalité des sexes. Ceci bien entendu ne règlera aucun problème car nous fonctionnerons avec un système de bonus malus en fonction du départ en retraite et pénaliserons les personnes exerçant un métier pénible et qui, épuisées, prendront une retraite anticipée.

De mon point de vue, faisant partie de la jeune génération, je ne souhaite pas devoir passer une fois de plus à la caisse afin de cotiser pour un système qui risque bien malgré de nombreuses réformes de disparaître lorsque le moment de ma retraite aura sonné.

Nous sommes dans une démocratie dans laquelle nos sept Sages se mettent à notre service, tel un élève à son maître. Lorsque le résultat n'est pas bon et que les consignes ne sont pas respectées, l'élève doit revoir sa copie et améliorer son projet, sans quoi le peuple souverain une fois encore, se verra dans l'obligation de refuser cette énième révision.



Notre belle Suisse



Le président **Albert Rösti** avec le conseiller national **Pierre-André Page**, lors de la broche de l'UDC Gruyère, ici avec le député **Philippe Demierre** (g.) et de la présidente de l'UDC Glâne **Sandrine Raboud**.



La conseillère nationale **Natalie Rickli** Après son jogging sur le Goldenberg de Winterthour (ZH).





Le conseiller national **Thomas Aeschi** au "Partage des fromages" de Zettenalp (BE).

La conseillère nationale **Barbara Steinemann**
Magnifique vue des sommets de l'Ebenalp (AI).



Le conseiller national **Jean-Luc Addor** entouré de deux fiers joueurs du cor des Alpes (Jean-Baptiste Udressy et Damien Raboud) à la Fête fédérale de yodel 2017 à Brig (VS)

L'autodétermination crée la sécurité juridique

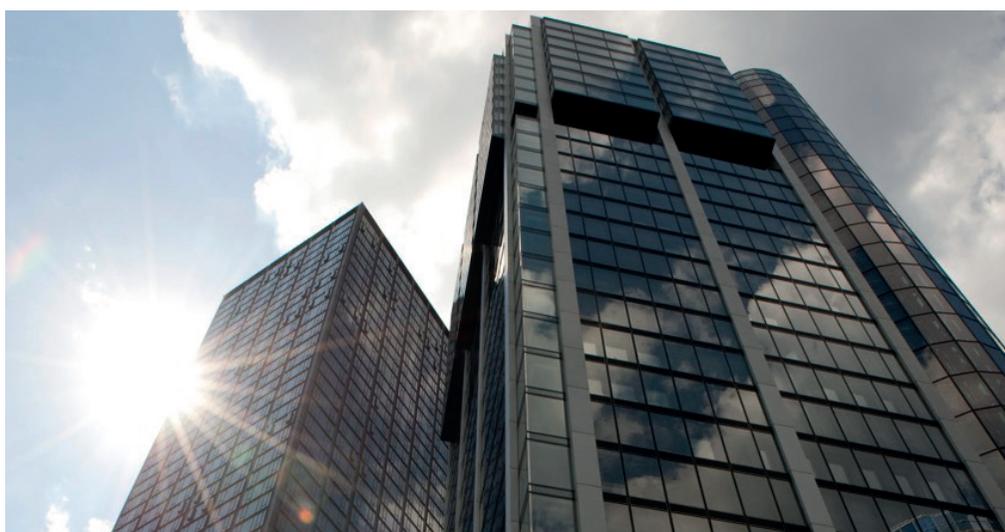
La démocratie directe est vidée de son sens. De plus en plus souvent, nous devons lutter pour que la volonté populaire soit effectivement mise en œuvre après une votation. Cette situation est intenable dans un État de droit : si les résultats de votations ne sont plus acceptés, c'est la fin de la démocratie. La situation devient instable et imprévisible, ce qui aboutit à des conditions-cadres misérables. C'est pourquoi un oui à l'initiative sur l'autodétermination présente un intérêt particulièrement élevé pour l'économie et les artisans et entrepreneurs.

Des autorités hyperactives, des décisions judiciaires opaques et une évolution «dynamique» du droit : un scénario d'épouvante pour toute place économique ! Les entreprises recherchent la stabilité. La sécurité juridique est un facteur-clé pour le choix d'un site. Là où la situation juridique devient imprévisible, le climat d'investissement souffre et les entreprises meurent. Notre pays est de plus en plus confronté à ces problèmes, même si beaucoup refusent de le voir.

Renforcer la place économique

Economiesuisse voit l'initiative sur l'autodétermination comme une «attaque frontale contre les intérêts économiques». Il s'agit là d'une erreur grossière d'appréciation, puisqu'une situation juridique stable est capitale pour la place économique et industrielle. L'initiative sur l'autodétermination contribue à la sécurité du droit, en réglant clairement que la Constitution fédérale est la source juridique suprême de la Confédération et que les décisions populaires doivent être respectées. Notre démocratie et notre sécurité juridique gardent ainsi leur prévisibilité.

Qu'un autre droit prime la Constitution suisse est contraire à la démocratie suisse : la justice ne saurait s'arroger le droit d'examiner la conformité de la Constitution à ses valeurs, se plaçant ainsi au-dessus de l'organe constituant, comme l'a constaté à juste titre Zaccaria Giacometti, grand spécialiste du droit constitutionnel, il y a de cela bien



La situation devient instable et imprévisible, ce qui aboutit à des conditions-cadres misérables. C'est pourquoi un oui à l'initiative sur l'autodétermination présente un intérêt particulièrement élevé pour l'économie et les artisans et entrepreneurs.

longtemps. La Suisse fédéraliste à démocratie directe ne peut plus fonctionner si les décisions d'autorités internationales sapent notre ordre juridique. Il est préoccupant qu'Economiesuisse méconnaisse ces contradictions.

Inondation d'articles de loi

Les principes inscrits dans les textes impératifs du droit international public, p. ex. l'interdiction de l'esclavage, du génocide, etc., sont ici incontestés. Le consensus international est qu'aucun État ne peut passer outre ces principes. Cela ne pose aucun problème à la Suisse, parce que la Confédération suisse a toujours accordé une haute importance aux libertés et droits de l'homme, ainsi qu'aux droits démocratiques, et que ces points sont intégrés depuis longtemps à l'ordre juridique national.

En revanche, les nombreuses dispositions à reprendre sans broncher, parfois même automatiquement, de l'étranger constituent un problème croissant, aussi en termes de quantité. Beaucoup ignorent que largement plus de 50% des nouvelles réglementations proviennent d'accords internationaux. Les lois ne représentent aujourd'hui plus que 10%, les ordonnances près de 30%. Le gouvernement et l'administration dictent de plus en plus le rythme. Le Parlement a toujours moins son mot à dire. Autant de raisons pour s'engager activement en faveur de l'initiative pour l'autodétermination, pour une Suisse forte et indépendante !

Gregor Rutz,
conseiller national,
Zurich



Et si il n'y avait pas de tableau dans l'accord-cadre ?

Voilà des mois et des années que les conseillers fédéraux Didier Burkhalter, Simonetta Sommaruga et Doris Leuthard nous expliquent qu'ils sont en train de «négocier» avec l'UE les conditions d'une «reprise automatique» par la Suisse des évolutions du droit européen pertinent qui nous permettra de redéfinir notre «accès au marché unique».

Malheureusement, tout est vide dans cette communication. Nous savons tous que :

1) la Suisse ne fait pas partie du «marché unique» européen, elle l'a refusé en 1992 et n'a jamais changé d'avis depuis;

2) la Suisse en tant que non membre n'a bien évidemment pas à se soumettre aux règles qui s'appliquent aux seuls membres du marché unique;

3) il n'y aurait de toute façon rien à « négocier » car celui qui envisage d'adhérer à un club régi par des règles ne peut pas négocier les statuts en entrant, soit il s'y soumet, soit il n'adhère pas.

Défavorable à l'économie

Or donc, tout ça pour ça, le mandat de négociation du Conseil fédéral serait vide et le roi serait nu. D'ailleurs si l'on parle autant du cadre dans cette affaire d'accord-cadre, et jamais du tableau, c'est probablement parce qu'il n'y a pas de tableau dans le cadre. Au-delà de la rhétorique des uns et des autres, qui a jamais demandé vraiment à voir le tableau ? L'Union européenne dit réclamer un accord, mais ni le fonctionnement de l'UE, ni le volume de ses échanges avec la Suisse ne sont dépendants d'un nouveau cadre. L'économie suisse dit réclamer un accord mais ses entreprises sont organisées pour prospérer dans le cadre des accords actuels et au-



En cas d'accord, il n'y aurait de toute façon rien à « négocier » car celui qui envisage d'adhérer à un club régi par des règles ne peut pas négocier les statuts en entrant, soit il s'y soumet, soit il n'adhère pas.

cune ne souhaiterait renoncer à la prévisibilité du droit suisse.

Qui défend cet accord ?

Certains partis sautent comme des cabris en criant Europe, Europe, mais aucun d'entre eux ne serait prêt à s'engager devant le peuple pour défendre un tel accord. Ni l'UE, ni l'économie, ni les partis, mais qui alors a-t-il vraiment poussé le Conseil fédéral dans les limbes de cette négociation ? Il reste l'administration fédérale dont on feint d'oublier aujourd'hui que c'est tout de même elle qui avait lancé ja-

dis cette idée d'un accord cadre à la fin des négociations pour couronner les six premiers accords bilatéraux. Même la Commission européenne n'a rien inventé.

*Yves Nidegger,
conseiller national,
Genève*





Polyvalent compact pour exigences élevées



CHF 9'950.-*

V21 Pont d'usine
*Prix hors 8% TVA, PVC

WWW.DFSK.SWISS



VOTRE ANNONCE DANS LES JOURNAUX DE L'UDC FRANC-PARLER ET SVP-KLARTEXT

Jusqu'à 15% de rabais possible. Plus de 60'000 lecteurs en Suisse allemande et Suisse romande.

Plus d'informations en appelant le **031 300 58 58** ou par e-mail à franc-parler@udc.ch.

Découvrez notre journal en ligne sur www.udc.ch



BIEN PLUS QU'UNE IMPRIMERIE



DIETSCHI PRINT&DESIGN AG
Ziegelfeldstrasse 60
4601 Olten
T 062 205 75 75
www.dietschi-pd.ch



Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE»

www.eu-no.ch

Pour la voie bilatérale – non au rattachement à l'UE

Renforcez et soutenez le comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE» (www.eu-no.ch) et participez au combat contre un rattachement fatal de la Suisse à l'UE:

- Je veux devenir membre.
- Je veux d'abord examiner les documents du comité.
- Veuillez m'envoyer un bulletin de versement.

Nom: _____ Prénom: _____

Rue / No: _____

NP / Lieu: _____



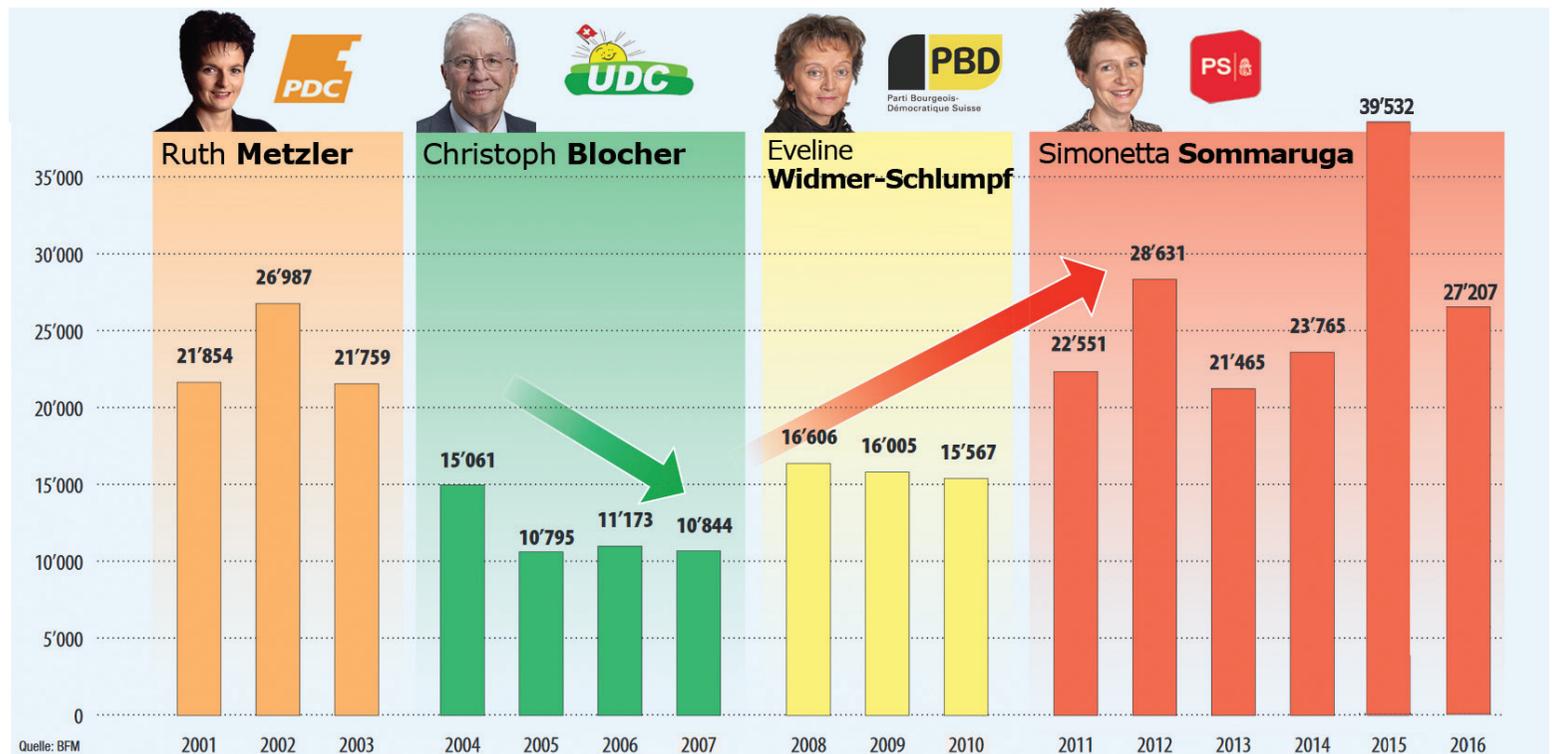
Comité «Non à l'adhésion insidieuse à l'UE», case postale 54, 8416 Flaach
info@eu-no.ch, CCP: 85-126820-7, www.eu-no.ch

IMPRESSUM

FRANC-PARLER est une publication de l'Union démocratique du centre UDC | Tirage: 5'600 | Éditeur et rédaction: Stiftung SVP-Parteizeitung, Secrétariat général | Case postale 8252 | 3001 Berne | Tél.: 031 300 58 58 | Fax: 031 300 58 59 | franc-parler@udc.ch | www.udc.ch | Rédaction: Kevin Crausaz | Crédit images: UDC Suisse, admin.ch, Peter Schaub, parlament.ch.

Peu de jobs pour les migrants africains

Le nombre de demandes d'asile, qui a certes légèrement reculé depuis l'année record 2015, reste trop élevé (voir graphique). Les chiffres ne sont pas près de baisser, car la Suisse reste trop attrayante pour les réfugiés économiques à la recherche d'une vie meilleure.



Dans son édition du 23 mai 2017, le journal allemand «Bild» a cité des extraits de rapports confidentiels d'organes de sécurité allemands, selon lesquels près de six millions de personnes s'apprêteraient à gagner l'Europe. La moitié se trouverait sur la côte méditerranéenne, en Afrique du Nord. Tout indique un exode massif de différentes régions d'Afrique vers l'Europe.

Faux espoirs et attentes

Cet exode n'est guère motivé par une persécution personnelle, la famine ou la guerre, mais s'explique plutôt par l'absence de perspectives et d'opportunités dans les États d'origine (raisons économiques), mais aussi par un réseau de passeurs efficace et en plein essor. Les candidats à la traversée, souvent jeunes, ont entendu tant de promesses qu'ils se font une idée totalement fautive de la Suisse et de l'Europe. La plus grande erreur est l'espoir d'une place de travail en Suisse.

Pas de demande sur le marché du travail

Le marché suisse du travail est déjà surchargé d'Européens entrés dans notre pays par la voie de la libre circulation des personnes (plus de 800'000 net ces 10 dernières années). Parmi les ressortissants de pays tiers, le chômage en Suisse dépasse déjà 15 pour cent.

Plutôt que de s'occuper enfin du nombre croissant de chômeurs de plus de 50 ans, le Conseil fédéral entend à présent offrir du travail à des réfugiés qui n'ont souvent aucune formation professionnelle, voire scolaire (cf. communiqué de presse de l'UDC <https://www.udc.ch/actualites/communiqués-de-presse/le-conseil-federal-transforme-la-preference-nationale-en-preference-etrangere/>). Cette politique passe mal et engloutit des millions de francs, sans effet significatif.

Prendre les problèmes à la racine

Ceux qui veulent faire quelque chose contre l'explosion des coûts du secteur de l'asile doivent prendre le problème à la racine et juguler le flux de faux re-

quérants d'asile. C'est pourquoi l'UDC a déposé au cours de la session spéciale et la session d'été 2017 une vingtaine d'interventions visant à préserver la Suisse à long terme des demandes d'asile excessives et des milliards de francs qu'elles nous coûtent. Exemples :

- 17.424 Extinction du droit d'asile en cas de voyage à destination du pays d'origine
- 17.3392 La police militaire en soutien du Corps des gardes-frontières
- 17.3535 «Assurance-maladie light» pour les personnes dont le statut de séjour est précaire
- 17.3381 Politique d'asile. Une solution aux frais médicaux
- 17.3454 Détermination de l'âge des requérants d'asile mineurs non accompagnés et pratique en matière de regroupement familial
- 17.3441 Pour une participation de la Suisse à la création de centres de procédure d'asile en Afrique du Nord, via Frontex (ou une autre organisation)
- 17.1038 Endiguer la migration illégale et l'explosion des coûts dus à l'asile

Michaël Buffat,
conseiller national,
Vuarrens (VD)



Sortie du Groupe

Cette année, le décors était magnifique pour la sortie du Groupe parlementaire UDC. Après une agréable croisière sur le Rhin, la délégation UDC a eu la chance de visiter le centre de musique "Musikinsel Rheinau" (ZH). C'est également là que le repas a été servi dans les salles de répétition. Le beau temps et la bonne humeur étaient au rendez-vous.



La balade a débutée avec un tour en bateau près du château millénaire Schloss Laufen qui trône sur un rocher au-dessus des plus grandes chutes d'Europe.



L'ambiance était décontractée à l'embarcadère avant de prendre place dans les bateaux.

(ici de g. à d. Jürg Stahl, président du Conseil national, Adrian Amstutz, chef du Groupe, Guy Parmelin, conseiller fédéral et Albert Rösti, président du parti)



C'est à bord de trois embarcations de ce type que les participants ont navigué le long du Rhin et ont pu découvrir les magnifiques paysages longeant la frontière allemande.



Le Groupe s'est rendu jusqu'à Klosterkirche Rheinau pour y visiter le magnifique centre de musique Musikinsel Rheinau. Un petit concert a accompagné l'apéritif dans la cour du domaine.



L'ancien conseiller fédéral Christoph Blocher a expliqué brièvement l'histoire du centre aux visiteurs.

Vivre la politique aux premières loges ?

Collaborateur au Secrétariat général de l'UDC Suisse



Le Secrétariat général et ses 14 collaborateurs est la cheville ouvrière de l'UDC Suisse. Il s'occupe de tâches comme le secrétariat et le conseil du groupe parlementaire, la coordination et le soutien administratif des différents organes du parti, l'organisation des événements du parti et la préparation et la conduite des campagnes de votations et d'élections fédérales, ainsi que des relations publiques du parti.

Le Secrétariat général de l'UDC Suisse cherche pour le 1er septembre ou selon les disponibilités un(e) :

Collaborateur-trice scientifique (Juriste ; 100%)

Votre profil :

- Diplôme universitaire en droit
- Intérêt et attachement pour la politique suisse
- Expression aisée à l'oral et à l'écrit
- Excellentes connaissances de l'allemand orales et écrites
- Compétences organisationnelles et contact facile.
- Autonomie, précision et haut degré d'engagement.
- Identifications aux valeurs de l'UDC

Votre mission :

- Conseil et travail pour le groupe parlementaire et le parti.
- Elaboration de papiers de position et de textes (aussi pour les médias et les médias sociaux).
- Responsabilité de divers dossiers au Secrétariat général.
- Planification et conduite de divers projets et événements du parti.
- etc.

Si vous êtes autonome et organisé, vous êtes la personne qui nous convient. Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature écrite avec les documents habituels, par e-mail ou par courrier, d'ici la fin du mois de juillet à l'adresse suivante :

Gabriel Lüchinger, Generalsekretär SVP Schweiz, Postfach 8252, 3001 Bern
E-Mail : luechinger@svp.ch, pour toutes questions : 031 300 58 58

www.udc.ch

NEW SUZUKI SWIFT – GENERATION WOW!

AUSSI EN VERSION ALLGRIP 4x4

DES **Fr. 15 990.-***
OU DES **Fr. 125.-/MOIS**

1 ECOCHAMPION 2017
ecomobiliste.ch
VÉHICULES 4x4

1 ECOCHAMPION 2017
ecomobiliste.ch
PETITES VOITURES
Suzuki Swift 1.2

New Suzuki Swift 1.2
Compact Top Hybrid 4x4

PREMIERE
PRIX NET NET
nouveau pour tous les modèles

NEW SWIFT

Innovation et équipement au top

- ECRAN TACTILE MULTIFONCTION AVEC SYSTEME DE NAVIGATION, CAMERA DE RECUL ET INTEGRATION SMARTPHONE (APPLE CARPLAY, ANDROID AUTO, MIRROR LINK)
- ASSISTANT DE FREINAGE D'URGENCE (DUAL SENSOR BRAKE SUPPORT)
- ASSISTANCE AU MAINTIEN DE VOIE ET AU CHANGEMENT DE FILE
- TECHNOLOGIE 4x4 AVEC ALLGRIP
- REGULATEUR DE DISTANCE (TEMPOMAT ADAPTATIF)
- ASSISTANT DE PHARES
- FAIBLE CONSOMMATION (4.3l/100 KM; 97 g CO₂/KM) GRACE A UNE TECHNOLOGIE HYBRIDE ULTRAMODERNE (SHVS)
- MEILLEURE DE SA CLASSE DANS L'ECO-LISTE PETITES VOITURES ET VEHICULES A TRACTION INTEGRALE

Le N°1 des compactes

Way of Life!

www.suzuki.ch

SUZUKI NEW HIT LEASING Votre revendeur spécialisé officiel Suzuki se fera un plaisir de vous soumettre une offre de leasing individuelle adaptée à vos besoins pour la Suzuki de votre choix. **Conditions de leasing:** durée 48 mois, 10000 km par an, taux d'intérêt annuel effectif de 3.97%, assurance tous risques obligatoire, acompte spécial: 30% du prix de vente net, caution: 5% du prix de vente net, au minimum Fr. 1000.-. La durée et le kilométrage sont variables et peuvent être adaptés à vos besoins. Financement et leasing: www.multilease.ch. **Tous les prix sont des recommandations sans engagement, TVA comprise.** *New Swift UNICO®, boîte manuelle à 5 vitesses, 5 portes, Fr. 15990.-, consommation de carburant normalisée: 4.3l/100km, catégorie de rendement énergétique: D, émissions de CO₂: 98g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 22g/km; New Swift 1.2 Compact Top Hybrid 4x4, 5 vitesses man., 5 portes, Fr. 21990.-, accessoires: grille de calandre alvéolée, consommation de carburant normalisée: 4.5l/100km, catégorie de rendement énergétique: D, émissions de CO₂: 101g/km; émissions de CO₂ liées à la fourniture de carburant et/ou d'électricité: 23g/km; émissions moyennes de CO₂ de tous les modèles de véhicules neufs immatriculés en Suisse: 134g/km.